

**PROJET : ÉLARGISSEMENT DU RESEAU DES AIRES PROTEGEES DE GUINEE
Y COMPRIS LES ZONES TROPICALES IMPORTANTES POUR LES PLANTES**

ATELIER DE RESTITUTION DES RESULTATS DU PROJET

RAPPORT DU MISSION



Réalisé par :

1. Faya Julien Simbiano, Assistant de projet
2. Aliou Diallo GE Chargé de communication, Chef de mission
3. Charlotte Couch Kew
4. Dr Sékou Magassouba HNG

Contexte

Depuis Mars 2021 a démarré le projet « Extension du réseau d'aire protégée y compris les zones végétales importantes ». Ce projet mis en œuvre par Kew Garden et ses partenaires nationaux dont Guinée Écologie, l'Herbier National de Guinée et le COSIE est financé par le CEPF.

Il vise à remédier aux problèmes de dégradation et de la perte des superficies des forêts tropicales Guinéennes en incluant officiellement les nouvelles zones tropicales importantes pour les plantes (ZTIPs) dans le réseau des aires protégées (AP) de la Guinée, notamment celles les 5 ZTIPs coïncident avec les KBA des corridors de conservation du complexe Lofa-Gola-Mano et du complexe Mt Nimba décrites dans le profil d'écosystème du CEPF.

Les ZTIPs sont évaluées sur la présence d'espèces menacées, une grande diversité botanique, y compris des espèces socio-économiques et / ou des habitats menacés. Elles ont été évaluées à l'aide de critères développés par Plant life et le Royal Botanic Gardens Kew (Kew) (Darbyshire et *al.*, 2017).

Elles peuvent être de n'importe quelle taille et n'ont pas besoin d'être légiférées formellement. Suite à l'identification, la cartographie et la publication des 22 ZTIPs en mars 2019 (Couch et *al.*, 2019), le Gouvernement Guinéen s'est engagé à inclure les 22 zones dans son réseau d'aires protégées. Dans le cadre de sa mise en œuvre, il est prévu la désignation officielle les forêts classées du mont Béro et Diécké en tant qu'aires protégées.

Les Plans d'Aménagement et de Gestion (PAG) pour ces zones ont un manque des données sur les espèces végétales en particulier les espèces menacées et les menaces qui pèsent sur ces espèces et leurs habitats. Le projet a développée quelques outils pour l'enregistrement des menaces et les données sur les plantes dans la forme des Plan d'Action de Conservation pour les plantes.

C'est dans ce cadre que l'atelier de restitution des résultats du projet a été organisée à N'zérékoré le 29 Juillet 2022 avec 46 personnes venues de différentes localités riveraines des forêts classées de Béro et Diécké, avec la participation sur ligne de Mme Charlotte Couch, Dr Martin Cheek et Dr Xander Van Der Burgt (RBG Kew) et Dr Sekou Magassouba (HNG). L'objectif de cet atelier était de présenter les résultats obtenus du projet aux acteurs pour être au même niveau d'information pour les activités future.

Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de cet atelier étaient entre autres :

- ✓ Présenter les résultats obtenus sur le terrain ;
- ✓ Présenter le registre des risques enregistré sur les forêts classées de Béro, Ziama, Pic de Fon, Mont Nimba et Diécké ;
- ✓ Présenter les documents rédigés par le projet sur les plans d'action et de conservation des plantes dans les AP notamment Diécké, Béro et Ziama pour avoir leurs avis, suggestions et recommandation afin de valider ces documents ;
- ✓ La validation des documents sur les Plans d'action et de conservation des plantes dans les trois Aires Protégées



1. Méthodologie

La méthodologie qui a été utilisée durant la rencontre s'est voulu participative avec les animateurs des modules sur la restitution des résultats du projet, présentation sur le registre des risques enregistrés par le projet et l'introduction sur les plans d'action et de conservation pour les plantes de Diécké, du Mont Béro et Zياما ont été exposés devant les invités. Après les présentations, des questions ont été posées et des suggestions ont été faites par les participants qui ont trouvé un intérêt dans ce qui a été exposé.

Résultats obtenus :

Au total, 46 personnes venues des différentes localités des forêts classées de Diécké et du mont Béro avec les conservateurs de la nature ont pris part à cet atelier. Après toutes les présentations, tous les participants étaient satisfaits par rapport aux différents documents produits par le projet et aux échanges qui ont eu lieu dans la salle. Les recommandations des participants ont été notées et regroupées dans les thèmes présentés dans le tableau suivant.

Conclusion

En termes de réussite de la rencontre, toutes les activités qui avaient été programmées ont été réalisées avec l'adhésion des participants. Cette rencontre a également permis d'éclaircir certains points dans le cadre de la conservation des espèces végétales dans les forêts classées et sur la conservation des forêts classées par toutes les parties prenantes.

A la fin des discussions, les PAC de Diécké, Mont Béro et Zياما ont été validés en prenant en compte leurs suggestions.

Recommandations

Pour rendre inclusif les documents des plans d'action et de conservation des espèces végétales dans les forêts du mont Béro, Diécké et Zياما, les participants ont fait des recommandations à l'endroit des partenaires pour l'amélioration de ces documents. Ce sont entre autres :

Pour les PAC de Diécké et du mont Béro :

Domaine	Constat /État des lieux/Commentaires	Propositions
Recherche et biomonitoring	Tout le monde unanime de protéger la forêt et ses plantes	Poursuivre et étendre l'identification sur toute l'étendue des forêts protégées et mêmes dans les forêts communautaires à mettre en place
	Faute des données récentes sur les espèces végétales, les priorités de gestion sur les espèces végétales n'ont pas été beaucoup développées dans les PAG	Intégrer les espèces végétales en danger dans les priorités de gestion des forêts classées
	Certaines activités proposées par les PAC sont déjà d'une façon ou d'une autre reprise dans les PAG	Synchroniser les PAC au PAG
	Beaucoup de conservateurs et les communautés ont peu des connaissances sur la taxonomie des espèces végétales	Former les conservations dans les techniques de collectes de données et dans le para taxonomie
	Idem	Intégrer les formations sur les espèces végétales dans le plan général des formations du réseau des APs de la Guinée
	Les zones de répartition de ces espèces peuvent servir de plaidoyer pour la conservation de leurs aires de répartition et justifier l'élargissement des aires protégées de la Guinée	Partager les coordonnées géoréférencées des espèces en danger et vulnérables pour servir d'arguments de protection des forêts où elles se trouvent. Rendre accessible le serveur des données
	Fonds insuffisants pour élargir les activités de recherche	Recherche des fonds durables pour poursuivre l'inventaire de façon continue
		Actualiser de façon régulière en intégrant les espèces à suivre dans le protocole de collecte des données qu'utilisent actuellement les conservateurs lors des patrouilles
Dispersion et faible partage des données sur les espèces végétales sur le terrain	Renforcer la collaboration (réseau) et le partage des données comme le MEDD veut aussi redynamiser le réseau des aires protégées de la Guinée.	
Implication des communautés (Conservation communautaire)	Manque d'appropriation des actions par les communautés	Implication effective, Sensibilisation et responsabilisation des communautés riveraine
	Manque d'alternatives aux ressources interdites dans les aires protégées	Accompagner les communautés dans les initiatives génératrices de revenus
		Initier la plantation de certaines espèces végétales recherchées dans les aires protégées, dans les forêts communautaires
Actions éparpillées avec des acteurs multiples aux approches multiples	Réunir les communautés en groupement et les sensibiliser sur l'importance et la valorisation de certaines espèces végétales	

Domaine	Constat /État des lieux/Commentaires	Propositions
		Encourager les communautés à créer et protéger leurs forêts conservées
	Faible capacité des communautés	Former les communautés comme les conservateurs dans la collecte des données sur les espèces végétales
Sensibilisation	Faible connaissance des valeurs végétales des forêts classées	Produire des brochures des espèces végétales de la région en indiquant leurs états selon l'UICN, le danger de les perdre et quelle est leur utilité (même en langue locale pour pouvoir atteindre un grand public même ceux qui n'ont pas beaucoup étudié)
	Fortes menaces sur ces valeurs végétales	Publier l'état de conservation et le niveau de menaces par entité et en faire des thématiques de sensibilisation auprès des communautés (élèves, paysans, autorités à tous les niveaux)
	Risque de disparition de certaines espèces liées à l'ignorance et ou une utilisation abusive et non responsable	Vulgariser la liste rouge de l'UICN auprès du public
Conservation	Accusation mutuelle entre les communautés et les conservateurs	Rapprocher les communautés aux populations à travers les COGEF et les structures de gestion de plaintes
	Interférences et chevauchement des rôles entre services étatiques	Formaliser le système d'alerte
	Mauvais comportement et attitudes des conservateurs et des communautés envers les règles de protection	Renforcer la collaboration avec d'autres services étatiques impliqués dans la gestion du terroir
Suivi	Après les différents projets et la production de leurs rapports, tout revient à la case départ	Appliquer la loi pour réprimer les mauvaises pratiques
		Instaurer un système de suivi régulier
Appui	Tendance à attendre les appuis que des partenaires	Désigner des équipes conjointes (des aires protégées +communautés) avec des tâches spécifiques liées au suivi des espèces végétales et des zones dédiées.
		Intéresser des services étatiques de s'impliquer dans la conservation et le développement (cas de ANAFIC et ANIES)
		Doter les aires protégées des moyens plus ou moins sécurisés pendant le long terme
		Éviter des appuis dispersés en mettant en place des pools fund pour les activités de conservation et de développement et éviter des appuis dispersés

Proposition pour la gestion de Ziama :

Bien que Ziama doit aussi bénéficier les mêmes avantages énumérés ci-haut et ceux définis déjà dans les PAC de Diécké et du mont Béro, les participants ont aussi ajoutés quelques suggestions notamment :

- La récolte des graines des espèces locales menacées et socio-économiques
- Mise en place des pépinières forestières de ces espèces pour enrichir les FC et les forêts communautaires
- La réalisation des plantations pérennes
- Harmoniser les mesures de conservation avec les pays frontaliers
- Regrouper les exploitants hors des aires protégées en les octroyant les zones à reboiser pour leur exploitation ;
- Dynamiser la communication dans la gestion de la forêt de Ziama ;
- Promouvoir la conservation in situ et ex situ de ces espèces ;
- Aider les communautés à conserver les espèces dans leurs plantations (la conservation), rendre les communautés responsables de leurs espèces conservées dans leurs plantations ;
- Faire attention à la mise à terre espèces exotique dans les aires protégées pour éviter que ces aires soient envahies `

ANNEXE

Quelques photos de l'atelier

